

CAO métiers mode et textile

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Spécifique :
- **Industrie - Conception, recherche, études et développement**
 - **Industrie - Cuir et textile**

Entreprises et industries du Textile et de l'Habillement

Industries du prêt-à-porter, articles en matériaux souples et de création (grandes entreprise ou PME)

Entreprises artisanales ou TPE (fabrication sur mesure)

Ateliers et bureaux d'études indépendants

Code(s) NAF : **17.22Z**, **33.19Z**, **14.11Z**, **14.12Z**,
14.14Z, **13.10Z**, **13.20Z**, **13.30Z**,
13.91Z, **13.92Z**, **13.93Z**, **13.94Z**,
13.95Z, **13.96Z**, **13.99Z**, **14.19Z**,
14.31Z, **14.39Z**

Code(s) NSF : **242**, **241**, **240**

Code(s) ROME : **H2412**, **H1205**

Formacode : **21783**

Date de création de la certification : **26/10/2016**

Mots clés : **Modeliste**, **Textile**, **Habillement**, **CAO**

Identification

Identifiant : **2686**

Version du : **07/04/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Extrait du procès-verbal de la CPNE commune Textile/Habillement transmis**

Non formalisé :

- **La totalité des référentiels emplois/activités/compétences adossés aux certifications (diplômes, titres... inscrits au RNCP) en lien avec les métiers de la création, de la mode et du textile font mention de la maîtrise d'un ou plusieurs logiciel de CAO**
- **[La maîtrise d'un ou plusieurs logiciels de CAO est aujourd'hui requise sur le marché de l'emploi, et donc fortement recommandée pour accéder aux métiers de création mode et textile, comme l'attestent les différentes offres des recruteurs pour ce secteur.](#)**
- **[Article Observatoire des métiers Mode-Textiles-Cuirs](#)**
- **Courriers de soutien des entreprises de l'Habillement et du textile transmis**

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La Conception Assistée par Ordinateur (CAO) fait partie intégrante des activités et compétences que doivent maîtriser les professionnels de la création et de la mise au point d'articles de mode. La maîtrise d'un ou plusieurs logiciels de CAO est aujourd'hui requise sur le marché de l'emploi.

La certification permet d'attester de la capacité du candidat à maîtriser un ensemble homogène de compétences liées à la modélisation sur un système de CAO adapté aux industries mode et textile.

Conception ou transformation d'un modèle sur un système de CAO

Gradation numérique d'un modèle de référence

Placement optimal sur un système de CAO des pièces du modèle

Elaboration du dossier ou de la fiche technique numérique en vue de l'industrialisation du modèle

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Nota : Le référentiel de la certification comprend :

La définition et la description de la certification

Le référentiel des activités assurées par le titulaire de la certification

Le référentiel des compétences associées aux activités

Le référentiel de certification avec les résultats attendus et les modalités d'évaluation des compétences.

Le titulaire de la certification doit être capable de :

Compétence 1 : Digitaliser un patron, une pièce

C1.1 Identifier, sélectionner et paramétrer les différentes fonctions de digitalisation.

C1.2 Analyser et préparer le patron ou la pièce à digitaliser selon les besoins.

C1.3 Digitaliser les lignes, points à grader et formes d'un patron ou d'une pièce.

C1.4 Enregistrer le patron ou la pièce digitalisée et établir la nomenclature du modèle.

C1.5 Organiser, mettre à jour et diffuser/exporter les fichiers, bibliothèques de pièces, patrons digitalisés.

Compétence 2 : Créer et transformer des patrons et patronnages en 2D et 3D

C2.1 Identifier, sélectionner et paramétrer les différentes fonctions de patronnage.

C2.2 Identifier les différents éléments du patron de base à concevoir ou du patron modèle à transformer.

C2.3 Sélectionner dans une banque de données une ou plusieurs bases et/ou un patron ou une pièce digitalisée.

C2.4 Transformer le volume de base, créer des lignes de styles et des éléments de produits. Tracer, dupliquer, insérer, supprimer et modifier les lignes/axes de construction du patron ou de la pièce.

Public visé par la certification

Salariés

C2.5 Industrialiser. Tracer, dupliquer, insérer, supprimer et modifier des repères de montage et lignes internes.

C2.6 Contrôler et ajuster le volume, le bien aller et les lignes de style du patronnage en 3D à travers un prototype virtuel selon besoin et selon les spécificités de la matière.

C2.7 Créer des liens et des dépendances entre les pièces du patronnage et le tableau de mesures pour faciliter les transformations.

C2.8 Créer et contrôler la nomenclature du modèle.

C2.9 Organiser, mettre à jour et diffuser/exporter les fichiers, bibliothèques des patrons et patronnages réalisés.

Compétence 3 : Grader numériquement un patron à partir des tableaux de mesures normalisés ou spécifiques

C3.1 Identifier, sélectionner et paramétrer les différentes fonctions de gradation.

C3.2 Créer le tableau de mesures dynamiques normalisé ou spécifique du modèle de référence et définir les règles de gradation.

C3.3 Définir les points caractéristiques de la gradation et respecter les règles d'évolutions des aplombs et proportions.

C3.4 Appliquer, copier et contrôler les valeurs de gradation sur les lignes, les crans, les points de gradation caractéristiques du modèle sur le patronnage correspondant.

C3.5 Contrôler à l'écran l'évolution de tous les éléments du modèle et modifier les gradations si besoin.

C3.6 Organiser, mettre à jour et diffuser/exporter les fichiers, bibliothèques des planches de gradation réalisées.

Compétence 4 : Créer et exploiter les placements sur différents matériaux souples unis ou à motifs

C4.1 Identifier, sélectionner et paramétrer les différentes fonctions de placement.

C4.2 Paramétrer les informations du placement : laize, espacement des pièces, nombre de taille, sens, échelles, contraintes de placement selon la matière, indications pour la coupe des tissus à motifs...

C4.3 Générer un placement automatique (ou semi-automatique) et/ou manuel et placer les pièces d'un patronnage sur une zone afin d'optimiser la matière - : placement avec sens ou non, tête-bêche, en demi-taille, avec tailles doubles, dossé ou tubulaire, avec raccords, unitaire, multi-tailles...

C4.4 Contrôler à l'écran le placement et adapter selon besoin les données d'entrées afin de répondre aux impératifs de gains matières.

C4.5 Configurer et éditer les rapports de placement.

C4.6 Organiser, mettre à jour et diffuser/exporter les fichiers, bibliothèques des placements et rapports de placement réalisés.

Compétence 5 : Concevoir et mettre à jour le dossier ou la fiche technique numérique du modèle

C5.1 Identifier, sélectionner et paramétrer les différentes fonctions DAO.

C5.2 Réaliser un dessin, des représentations graphiques techniques normalisées en DAO pour alimenter un dossier ou fiche technique.

C5.3 Donner des mesures, échelles, et afficher des cotations de dessin technique.

C5.4 Sélectionner et insérer un motif, un imprimé, une matière et des couleurs sur un dessin.

C5.5 Insérer des visuels du texte, des informations... pour élaborer le dossier ou la fiche technique.

C5.6 Contrôler puis éditer le dossier ou la fiche technique.

C5.7 Organiser, mettre à jour et diffuser/exporter les fichiers, les dossiers techniques réalisés.

Modalités générales

Cette certification est proposée à toutes les entreprises et les salariés de la branche, celle-ci venant répondre au besoin de professionnalisation et valorisation de ces compétences indispensables au secteur. Les organismes de formation ont été sélectionnés par appel à propositions afin qu'ils préparent les salariés à cette certification.

5 étapes sont mises en œuvre :

1 - Le test de niveau du salarié à l'entrée de la formation.

2 - Le suivi du parcours de formation adapté à son niveau.

3 - L'évaluation en fin de parcours qui mesure les connaissances et les compétences acquises.

Chaque organisme de formation met en place des outils d'évaluation qu'il mobilise en cours et fin de parcours.

4 - Lorsque le parcours du salarié est terminé, le dossier est transmis à la branche pour examen des résultats et validation de la certification.

5 - La branche transmet par courrier les résultats à l'entreprise et/ou au salarié.

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification valorise le candidat et lui reconnaît des compétences en modélisation sur un système de CAO. Pour le titulaire, elle est un levier pour favoriser son évolution professionnelle, sa mobilité et une meilleure employabilité.

Pour l'entité utilisatrice

Cette certification répond aux besoins des entreprises industrielles faisant appel de plus en plus aux nouvelles technologies en matière de conception et de création. La certification permet aux entreprises qui recrutent de s'assurer du niveau de compétence des personnes candidates. Elle constitue également un outil de développement et de certification des compétences de leurs employés. C'est aussi un gage de qualité des formations dispensées par des formateurs habilités par le certificateur.

Evaluation / certification

Pré-requis

Compétences des fondamentaux « métier » confirmées en modélisme

Connaissance des méthodes de patronnage à plat et de gradation

Connaissance des caractéristiques des matières, des principes d'optimisation et des processus de coupe

Connaissance de la conception de dessins techniques

Connaissances de premier niveau d'utilisation d'un ordinateur

Centre(s) de passage/certification

- CREATECH www.createch-formation.fr
- INFORMA www.informa-formation.fr
- LECTRA www.lectra.com
- VETIGRAPH www.ve-tigraph.com

Compétences évaluées

■ AICP www.aicp.fr

Compétence 1 : Digitaliser un patron, une pièce

C1.1 Identifier, sélectionner et paramétrer les différentes fonctions de digitalisation.

C1.2 Analyser et préparer le patron ou la pièce à digitaliser selon les besoins.

C1.3 Digitaliser les lignes, points à grader et formes d'un patron ou d'une pièce.

C1.4 Enregistrer le patron ou la pièce digitalisée et établir la nomenclature du modèle.

C1.5 Organiser, mettre à jour et diffuser/exporter les fichiers, bibliothèques de pièces, patrons digitalisés.

Compétence 2 : Créer et transformer des patrons et patronnages en 2D et 3D

C2.1 Identifier, sélectionner et paramétrer les différentes fonctions de patronnage.

C2.2 Identifier les différents éléments du patron de base à concevoir ou du patron modèle à transformer.

C2.3 Sélectionner dans une banque de données une ou plusieurs bases et/ou un patron ou une pièce digitalisée.

C2.4 Transformer le volume de base, créer des lignes de styles et des éléments de produits. Tracer, dupliquer, insérer, supprimer et modifier les lignes/axes de construction du patron ou de la pièce.

C2.5 Industrialiser. Tracer, dupliquer, insérer, supprimer et modifier des repères de montage et lignes internes.

C2.6 Contrôler et ajuster le volume, le bien aller et les lignes de style du patronnage en 3D à travers un prototype virtuel selon besoin et selon les spécificités de la matière.

C2.7 Créer des liens et des dépendances entre les pièces du patronnage et le tableau de mesures pour faciliter les transformations.

C2.8 Créer et contrôler la nomenclature du modèle.

C2.9 Organiser, mettre à jour et diffuser/exporter les fichiers, bibliothèques des patrons et patronnages réalisés.

Compétence 3 : Grader numériquement un patron à partir des tableaux de mesures normalisés ou spécifiques

C3.1 Identifier, sélectionner et paramétrer les différentes fonctions de gradation.

C3.2 Créer le tableau de mesures dynamiques normalisé ou spécifique du modèle de référence et définir les règles de gradation.

C3.3 Définir les points caractéristiques de la gradation et respecter les règles d'évolutions des aplombs et proportions.

C3.4 Appliquer, copier et contrôler les valeurs de gradation sur les lignes, les crans, les points de gradation caractéristiques du modèle sur le patronnage correspondant.

C3.5 Contrôler à l'écran l'évolution de tous les éléments du modèle et modifier les gradations si besoin.

C3.6 Organiser, mettre à jour et diffuser/exporter les fichiers, bibliothèques des planches de gradation réalisées.

Compétence 4 : Créer et exploiter les placements sur différents matériaux souples unis ou à motifs

C4.1 Identifier, sélectionner et paramétrer les différentes fonctions de placement.

C4.2 Paramétrer les informations du placement : laize, espacement des

pièces, nombre de taille, sens, échelles, contraintes de placement selon la matière, indications pour la coupe des tissus à motifs...

C4.3 Générer un placement automatique (ou semi-automatique) et/ou manuel et placer les pièces d'un patronnage sur une zone afin d'optimiser la matière - : placement avec sens ou non, tête-bêche, en demi-taille, avec tailles doubles, dossé ou tubulaire, avec raccords, unitaire, multi-tailles...

C4.4 Contrôler à l'écran le placement et adapter selon besoin les données d'entrées afin de répondre aux impératifs de gains matières.

C4.5 Configurer et éditer les rapports de placement.

C4.6 Organiser, mettre à jour et diffuser/exporter les fichiers, bibliothèques des placements et rapports de placement réalisés.

Compétence 5 : Concevoir et mettre à jour le dossier ou la fiche technique numérique du modèle

C5.1 Identifier, sélectionner et paramétrer les différentes fonctions DAO.

C5.2 Réaliser un dessin, des représentations graphiques techniques normalisées en DAO pour alimenter un dossier ou fiche technique.

C5.3 Donner des mesures, échelles, et afficher des cotations de dessin technique.

C5.4 Sélectionner et insérer un motif, un imprimé, une matière et des couleurs sur un dessin.

C5.5 Insérer des visuels du texte, des informations... pour élaborer le dossier ou la fiche technique.

C5.6 Contrôler puis éditer le dossier ou la fiche technique.

C5.7 Organiser, mettre à jour et diffuser/exporter les fichiers, les dossiers techniques réalisés.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Chaque unité de compétence peut faire l'objet d'une validation partielle, ce qui permet au candidat à la certification de valider au fur et à mesure des années ses compétences pour obtenir la certification complète

Durée de validité des composantes acquises :

5 années

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

5 années

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de compétences professionnelles au format papier

Plus d'informations

Statistiques

Les branches estiment un flux annuel moyen d'environ de 200 personnes

Durée moyenne total de la formation : 133 heures

Autres sources d'information

www.opcalia.com

www.observatoiremodetextilescuirs.com

www.textile.fr

www.ufimh.fr